

## Politique Européenne pour le bruit (1)

1996 – “Green Paper” – Livre vert

1ère estimation de la population exposée en Europe  
120 millions de personnes exposées à des niveaux  
de bruit > 55 dB

Concernant les besoins législatifs dans le  
domaine du bruit, le livre vert a identifié:

- ✓ Un besoin d'harmonisation de l'évaluation de l'exposition au bruit
- ✓ Information & participation du public
- ✓ Politique intégrée et responsabilité partagée



## Politique Européenne pour le bruit (2)

Le livre vert a été à l'origine de la  
Directive 2002/49/CE du Parlement Européen et  
du Conseil

Du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion  
du bruit dans l'environnement

*« Dans son livre vert sur la politique future de lutte contre le  
bruit, la Commission désigne le bruit dans l'environnement  
comme l'un des principaux problèmes d'environnement qui  
se posent en Europe »*



Cette présentation a été effectuée le 1er décembre 2004, au cours de la journée « Le bruit : s'entendre sur de nouvelles bases pour un environnement sonore sain, au travail et dans la collectivité » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2004. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp/archives/>.

## Objectifs de la Directive

- ✓ Développement d'une cartographie du bruit environnemental pour évaluer l'exposition
- ✓ Information du public
- ✓ Réalisation de plans d'action à partir des résultats des cartes de bruit afin:
  - ✓ de prévenir
  - ✓ de réduire, si cela est nécessaire, le bruit dans l'environnement
  - ✓ de préserver les zones de tranquillité
- ✓ Sert de base pour développer et compléter l'ensemble des mesures communautaires actuelles concernant le bruit environnemental



## Cartographie stratégique du bruit et plans d'action...

### Premières cartes attendues pour 2007

- ✓ Nouvelle approche, utilisant les indicateurs Lden et Lnight
- ✓ Fournir une estimation du nombre de personnes exposées à des niveaux de bruit déterminés par la directive

### Plans d'action qui seront mis en œuvre à partir de 2008

- ✓ Leur consultation par le public sera possible
- ✓ Les mesures à prendre relèveront de la responsabilité des autorités compétentes

**Les cartes et les plans doivent être accessibles et diffusés au public**



## Cartes de bruit

- ✓ Pour toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants,
- ✓ pour tous les grands axes routiers dont le trafic dépasse le seuil de fréquentation de six millions de véhicules par an,
- ✓ tous les grands axes ferroviaires dont le trafic dépasse le seuil de fréquentation de 60 000 trains par an,
- ✓ et tous les grands aéroports situés sur leur territoire.



## La mise en œuvre de la Directive sera constamment évaluée

### Evaluation et rapports – article 11

- ✓ “Au plus tard le 18 juillet 2009, la Commission soumet au Parlement européen et au Conseil un rapport sur la mise en œuvre de la directive”.

#### Le rapport doit considérer:

- ✓ Objectifs à long et moyen terme pour réduire le nombre de personnes affectées par le bruit
- ✓ mesures pour réduire le bruit émis par des sources spécifiques
- ✓ protection des zones de tranquillité dans les zones rurales



## Limites de la directive

**Pas assez ambitieuse au niveau de la santé**

✓ **Santé publique ignorée**

Les effets du bruit sur la santé ne sont pas pris en compte par la directive, les bénéfices résultant de la réduction du bruit devraient être abordés

Sans l'approche santé, la portée de la directive est réduite

✓ **pas de valeurs limites**

Article 5 - Les États membres doivent communiquer à la Commission leur valeur limite en vigueur ou envisagée sur leur territoire et établir des plans d'actions en fonction de ces limites



## Limites de la directive 2

✓ **Pas très facilement applicable**

✓ La directive demande un grand effort d'investissement de la part des pays

✓ Des groupes de travail ont été établis pour élaborer des recommandations devant permettre d'évaluer le bruit car, actuellement, la plupart des pays ne sont pas en mesure de réaliser des cartes de bruit



## Avantages de la directive (1)

✓ **1er document législatif qui situe clairement le bruit parmi les problèmes environnementaux et de santé** « *un niveau élevé de protection de la santé et de l'environnement doit être atteint, et la protection contre le bruit est un des objectifs visés* ».

✓ **Elle définit et propose à un niveau international des méthodes d'harmonisation permettant d'estimer l'exposition et le nombre de personnes exposées au bruit**



## Avantages directive (2)

✓ **Elle peut servir de base pour des politiques plus précises visant le bruit**

✓ **Bien qu'il existe des indicateurs harmonisés, les états membres peuvent utiliser des indicateurs de bruit supplémentaires pour l'évaluation de cas particuliers (annexe I)**



### Avantages de la directive (3)

- ✓ La directive a servi d'aiguillon à d'autres activités européennes de recherche concernant le bruit
  - ✓ La création d'un réseau d'experts afin de définir des courbes de dose-effet mettant en évidence la gêne et la perturbation du sommeil
  - ✓ Pour évaluer les aspects socio-économiques des effets du bruit et les coûts associés aux problèmes de santé



### Autre législation de lutte contre le bruit au niveau européen

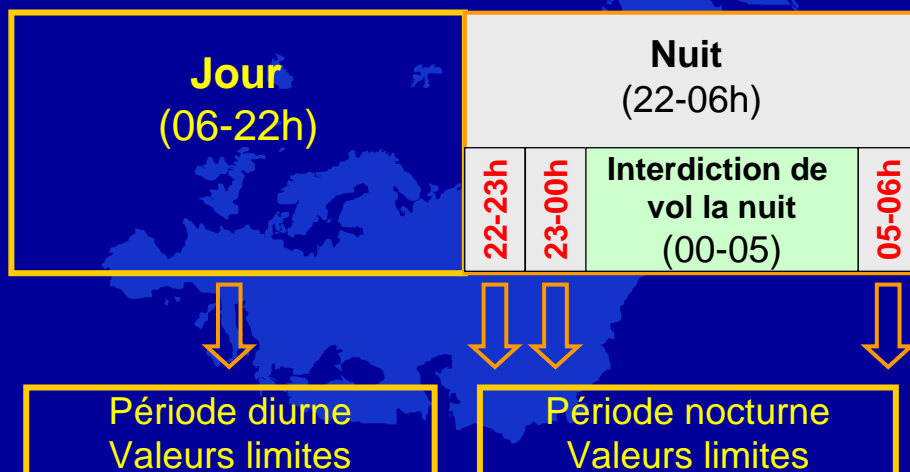
- ✓ Législation pour limiter l'émission de bruit à la source:
  - ✓ Directive 2000/14: outdoor equipment
  - ✓ Market access legislation for road vehicles
  - ✓ Market access legislation for tyres (Directive 2001/43/EC)
  - ✓ Interoperability legislation for railways
    - ✓ High-speed: Directive 96/48/EC
    - ✓ Conventional: Directive 2001/16/EC
  - ✓ International rules on aircraft (ICAO process)
  - ✓ Aircraft operating restrictions (Directive 2002/30/EC)



## Quelques exemples de législation au niveau des pays européens pour la lutte contre les effets nocifs du bruit



### Suisse - Limites d'exposition au bruit dans les aéroports Vue d'ensemble

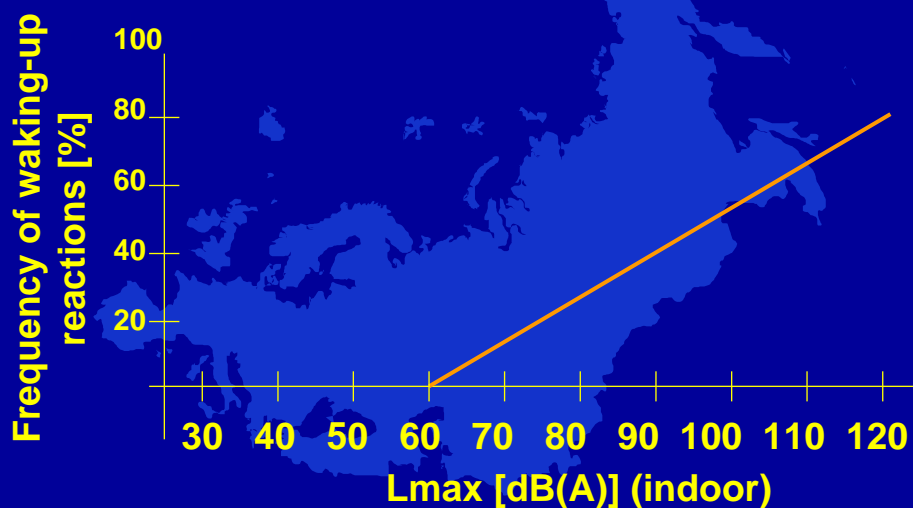


## Limites la journée: Valeurs (06-22h)

Degré de sensibilité	Valeur de planification	Valeur limite d'immision	Valeur d'alarme
SL I	53	55	65
SL II	57	60	65
SL III	60	65	70
SL IV	65	70	75



## Limites la nuit : Méthode





## Limites la nuit: (22-23, 23-00, 05-06)

Degré de sensibilité	Valeur de planification	Valeur limite d'immision	Valeur d'alarme
SL I	43	45	55
SL II	47/50*	50/55 <sup>1</sup>	60/65 <sup>1</sup>
SL III	50	55	65
SL IV	55	60	70

*1: valable pour la première heure nocturne de 22h-23h*



## France

### Décret relatif aux établissements qui diffusent de la musique amplifiée

- ✓ Lutte contre le bruit dans les lieux publics de divertissement où de la musique est diffusée
- ✓ « En aucun endroit, accessible au public, de ces établissements ou locaux, le niveau de pression acoustique ne doit dépasser 105 dB(A) en niveau moyen et 120 dB en niveau de crête »



## Royaume Uni – campagne de sensibilisation et information du public



Campagne destinée à aider à résoudre les conflits causés par le bruit de voisinage, de transport et de l'industrie.

Une publication a été rédigée dans un langage très clair pour informer le public sur ses droits et les mesures qui peuvent être prises par les autorités.



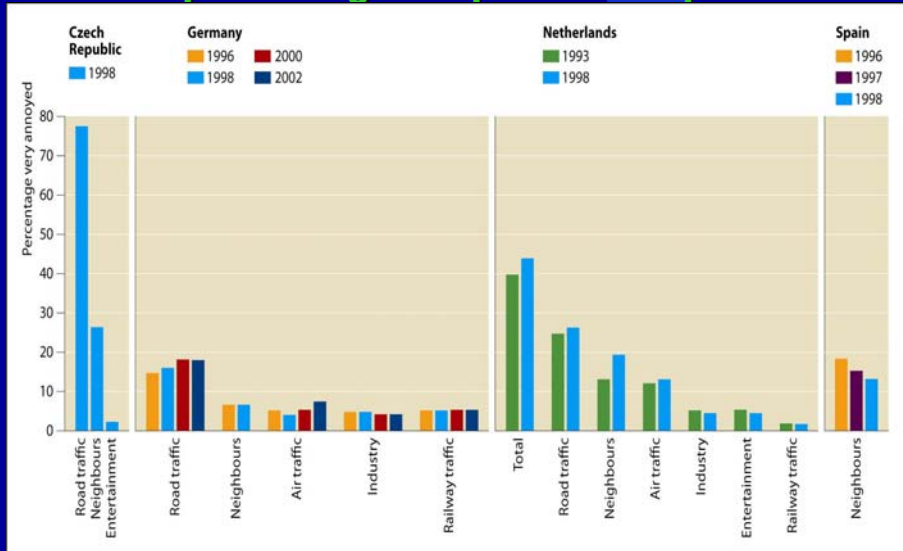
## Danemark



Campagne d'information dans les écoles primaires pour avertir les enfants des effets nocifs du bruit excessif comme les problèmes d'audition.



## Exposition – Indicateur santé environnement OMS - Population gênée par le bruit par source

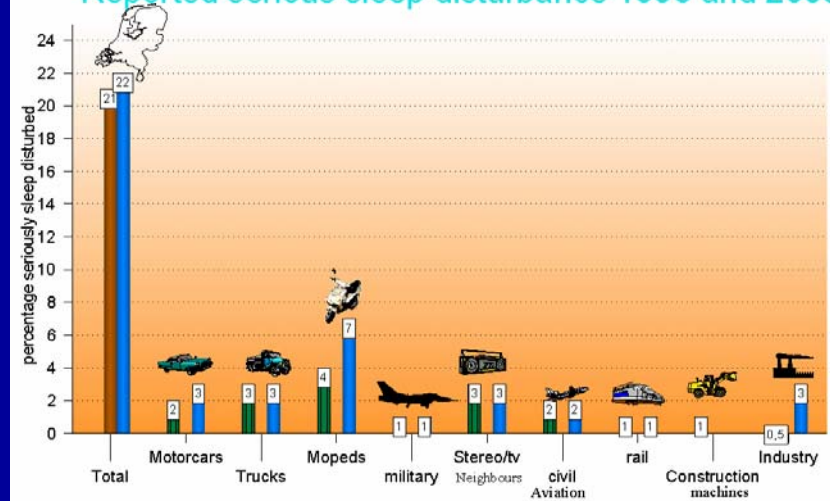


Source: <http://www.euro.who.int/document/E82938.pdf>



## Exposition – exemples Pays-Bas

### Reported serious sleep disturbance 1998 and 2003

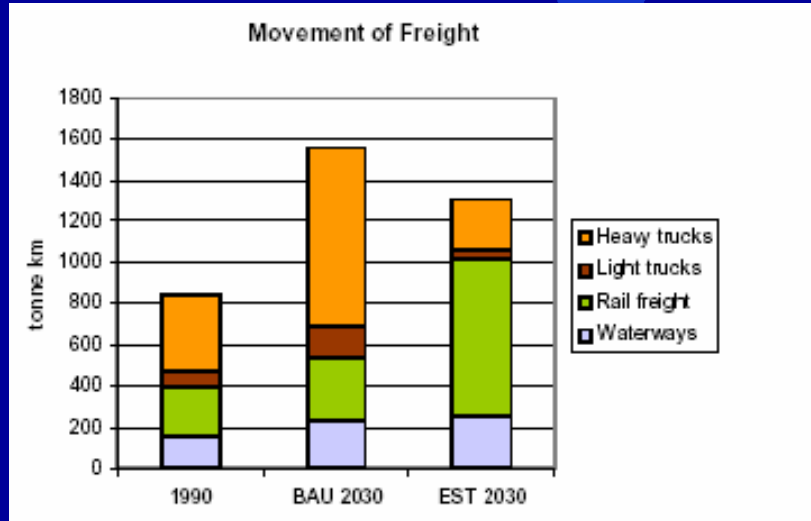


Reported serious sleep disturbance in The Netherlands

Source: V Berg, 2004



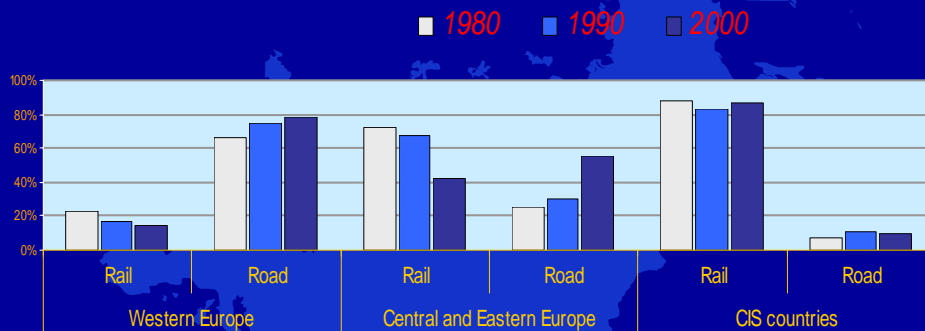
## Évolution de la croissance des transports de marchandises



Source: OECD 2002, Policy Instruments for Achieving EST: Report on Phase 3 of the EST Project



## Tendances de croissance des transports



Percentage of freight transport in tonnes-km

Source: European Conference of Ministers of Transport.  
<http://www.unece.org/stats/trends/#ch8>

